



FORMATION AIPR OPÉRATEUR

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - OPÉRATEUR



Durée totale de la formation : 7h



Objectifs de la formation

- Identifier les différents types de réseaux et leurs risques (aérien, souterrains, subaquatiques) ;
- Adapter sa technique de travaux selon la typologie du chantier ;
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt.



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.



Public

Toute personne intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés : conducteurs d'engins, terrassier, agent de voirie, techniciens d'intervention terrain, etc.

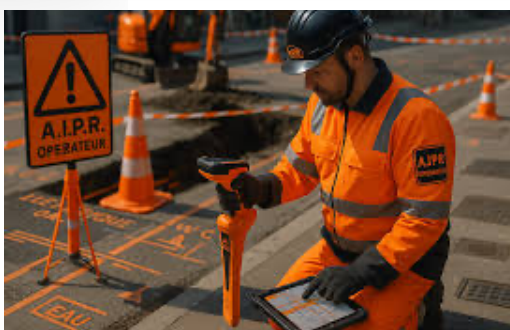
EFFECTIF

4 participants

minimum

12 participants

maximum



Évaluation

Des évaluations formatives seront réalisées tout au long de la formation.

A la fin de la formation, l'examen sous forme d'un QCM officiel encadré par le ministère de la Transition écologique : 30 questions avec 60% de réussite (36 points sur 60) pour le valider.



N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
Se former pour mieux Protéger !

GROUPE

VALTO

Modalités d'animation

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Etude de cas pratiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'exercices pratiques, mises en situation réelles, études de cas et apports de connaissances théoriques.
- Utilisation de vidéos de témoignages et fictions, Scénarios de cas AI PR, etc.
- Support remis : aide-mémoire AI PR à jour des dernières modifications réglementaires.

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE DANS LES AGENCES SUIVANTES :

- **En Île-de-France** : Paris 14e arrondissement, Evry en Essonne.

Accessibilité handicap : La formation est adaptable selon les besoins spécifiques du stagiaire. Contactez notre référent handicap pour un accompagnement adapté.



www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215



GROUPE
VALTO

Contenu de la formation

La formation AIPR Opérateur comporte différents modules :

01

NORMES ET RÉGLEMENTATIONS

- Contexte et enjeux de la réglementation.
- L'analyse des statistiques d'accidentologie.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivi par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

02

TPOLOGIES DE RÉSEAUX ET LES RISQUES EN CAS D'ENDOMMAGEMENT

- Caractéristiques des réseaux.
- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant).
- Classes de précision.
- Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...).
- Repérage et précision de localisation.
- Règles de marquage – piquetage.

03

RÈGLES DE L'ART LORS DES TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Terrassement avec engins.
- Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier.
- Travaux sans tranchée.
- Règles de précaution.

04

SÉCURITÉ ET CONSIGNES EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT, CAS PRATIQUES RÉALISÉS DURANT LA FORMATION

- Lecture de plans.
- Repérage de réseaux.
- Marquage/ Piquetage.

05

PRÉPARATION À L'EXAMEN

- Révision.
- Entraînement QCM type examen officiel.
- Correction collective.

A l'issue de la formation, les participants se verront délivrer une attestation de compétences AI PR nominative par SI.Groupe, conforme aux exigences réglementaires.